



natagora

Famenne



Salamandre tachetée © Karl Gillebert

Le Bulletin de liaison de la Famenne

Février 2021

#73



natagora.be/famenne



NatagoraFamenne



La Famenne à tire d'aile



Edito

Gillebert

Chers membres famennois et sympathisants,
**les comités (Régionale Famenne et commission de gestion des réserves)
vous souhaitent une excellente année 2021,
remplies de joies et d'émotions naturelles...**

Ce premier bulletin de l'année est dédié aux batraciens ; nous vous y présentons la Réserve Naturelle de Comogne, dont l'animal emblématique est le triton crêté.

Nous vous parlerons aussi de l'opération de sauvetage des batraciens à Villers-sur-Lesse.

Côté gestion de chantiers dans nos Réserves, nous devons nous montrer patients, car nous n'avons pas encore l'autorisation sanitaire requise pour nous rassembler en nombre... Seules certaines opérations d'urgence seront réalisées, et en très petits groupes...

Nos deux prochains grands rendez-vous sont la Fête de la Nature en mai, et la marche ADEPS en juin...nous espérons toujours pouvoir les organiser...

**Une très bonne lecture, et ne perdez jamais l'espoir...
lorsque le soleil se couche, les étoiles se lèvent...**

Karl et Pascal, votre équipe de rédaction

Editeur responsable et rédacteur : Pascal Woillard - pascal.woillard@safrangroup.com

Concepteur graphique : Karl Gillebert - contact@delucine.com

La reproduction des textes et illustrations , même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.



Sommaire

ACTIVITÉS 2021

04

LA RÉSERVE NATURELLE DE COMOGNE

05

LE TRITON CRÊTÉ

08

OPÉRATION SAUVETAGE DES BATRACIENS

11

NE MANGEZ PLUS LES GRENOUILLES !

13

FICHE NATURE

15

NOTRE BELLE BELGIQUE

16

Activités 2021

Nos prochains rendez-vous, en un clin d'oeil !

Date

13 fév 2021

22 mai 2021

13 juin 2021

Evènements

Opération sauvetage batraciens - Villers-sur-Lesse

Fête de la Nature - Tellin

Marche Adepts - Lomprez

Ponte de grenouille rousse

La Réserve Naturelle de Comogne

1. Situation:

La réserve naturelle de Comogne a été acquise par l'asbl « Les Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique » le 15/02/1996. Elle est située sur l'actuelle commune de Beauraing dans la région naturelle de la Famenne entre Focant et Lavaux/Sainte/Anne.

La réserve est constituée de deux zones bien distinctes : une partie essentiellement prairiale de 20 hectares 57 ares 71 ca et une zone plus forestière de 8 hectares 79 ares 25 ca. Les sols sont essentiellement de type limoneux peu caillouteux, classiques dans la dépression de la Famenne. Le substrat schisteux est présent à faible profondeur.

2. Historique:

La carte de l'Institut Géographique National levée en 1858 et révisée en 1924, montre le site presque entièrement recouvert de conifères. Seule une zone située dans le prolongement d'un point d'eau toujours existant correspondrait vraisemblablement à une prairie humide à marécageuse. Des épicéas auraient occupé le site jusqu'en 1933. La pessière fut exploitée et le terrain transformé en pâture à l'exception de la zone au nord est. C'était l'époque où dominaient en Famenne les prairies herbeuses semi-naturelles, très abondamment fleuries et exploitées de manière extensive. Dès les années 40, l'agriculture a privilégié les prairies ou pâtures permanentes, beaucoup moins favorables à la biodiversité. La prairie de Comogne peut être considérée comme une exception, car les amendements n'ont jamais été très intensifs. Il n'y a plus eu d'exploitation au moyen de machines depuis le début des années 60. Le site a ainsi pu conserver la plupart de ses valeurs semi-naturelles de jadis.

Triton crêté



3. Objectif de la réserve naturelle:

Le site de Comogne a conservé une grande valeur en matière de conservation de la nature. Le plan de gestion a pour objectif de maintenir les prairies dans un état semi naturel, avec leurs particularités botaniques et faunistiques, mais aussi historico-culturelles. Certaines espèces très rares devraient en outre bénéficier de mesures précises. C'est le cas du triton crêté pour lequel vous trouverez quelques indications ci-après. A Comogne, une zone de recolonisation

forestière apporte d'autres possibilités de développement de la biodiversité locale, notamment ornithologique.

Le projet Life a permis la création de 5 mares ces dernières années !

4. Description biologique – généralités:

La réserve naturelle de Comogne est un site semi naturel de grand intérêt. Le maintien d'une activité agricole plutôt extensive est responsable de cette situation propice. Il a en particulier favorisé l'installation de milieux ouverts parfois contrastés en rapport avec les qualités écologiques du terrain (conditions microclimatiques, microrelief, conditions géologiques,...). Ces pratiques agricoles n'ont plus eu lieu depuis longtemps dans la partie qui est en voie de recolonisation par les arbres et arbustes. La recolonisation ligneuse a profondément modifié le milieu. On peut parler maintenant de milieu forestier, quoique plusieurs clairières plus ou moins importantes se soient maintenues. D'autres espèces, par exemple d'oiseaux, y sont liées. Des conditions plus humides sont connues aux abords des ruisseaux. La réserve naturelle de Comogne est donc constituée d'une mosaïque de milieux, favorables à la diversité animale et végétale.

5. Intérêt botanique:

Uniquement dans la zone ouverte de la réserve naturelle, 108 espèces de plantes « supérieures » ont été dénombrées, ce qui démarque nettement cette prairie des autres prairies de Famenne régulièrement fertilisées et fauchées ou intensivement pâturées. Plusieurs espèces rares et/ou d'intérêt phytosociologique ont été trouvées dans la réserve naturelle. Elles sont toutes liées à des milieux fragiles et typiques : l'orge faux-seigle, l'ophioglosse vulgaire, l'orchis bouffon, le sélin, la succise des prés, la violette des chiens. Quelques orchidées ont été découvertes dans la partie recolonisée : l'orchis maculé, l'épipactis à larges feuilles, la platanthère des montagnes.

Récemment ont été découvertes dans la prairie la *dactylorhiza majalis* en compagnie des morios. La flore se maintient bien grâce aux fauches tardives parfaitement menées avec l'aide des agriculteurs locaux !

6. Intérêt entomologique:

Pour les espèces dépendantes de la richesse floristique des milieux, plantes refuges ou nourricières, la réserve naturelle de Comogne est un espace d'exception. Même si l'enquête à ce sujet n'est encore que partielle, il se trouve déjà un bon nombre de représentants de grand intérêt parmi plusieurs groupes d'espèces. L'abondance des criquets et sauterelles est remarquable. Une quinzaine d'espèces a été recensée à ce jour dans ce site. On notera en particulier le criquet verdelet et le criquet marginé du fait de leur faible représentation en Famenne. Le site présente une très belle diversité d'homoptères, avec notamment plusieurs cicadelles et surtout une nouvelle espèce pour la Belgique, *Xanthodelphax stramineus*. En ce qui concerne les papillons de jour, plusieurs espèces considérées comme menacées et vulnérables en Belgique ont été observées : le machaon, le gazé, le petit sylvain, le moyen nacré, le petit nacré, le nacré de la sanguisorbe, le damier noir, le demi-deuil, le thécla du bouleau, le cuivré fuligineux, le collier de corail.

Les inventaires continuent, et l'on peut dire que l'entomofaune est très riche, notamment pour les papillons de jour, comme de nuit (voir les inventaires de Chris Steeman, Natuurpunt).



Moyen nacré



Criquet verdelet



Orthétrum brun

7. Intérêt herpétologique:

Les zones humides et les mares sont fréquentées par la grenouille verte, la grenouille rousse, le crapaud commun, le triton alpestre, le triton commun, le triton palmé et surtout le triton crêté symbole de cette réserve naturelle et rare en Belgique et que nous décrivons plus en détail ci-dessous. Le lézard vivipare a été observé à plusieurs reprises à proximité de la zone humide.

**Malheureusement, et comme un peu près partout,
les frayères à grenouille rousse ont disparu...**

8. Intérêt ornithologique :

La gestion du site en prairies de fauche semi naturelles comprenant des zones humides et des espaces bocagers, est idéale pour l'avifaune tant nicheuse que de passage. Ces milieux de qualité sont fréquentés par des espèces forestières vivant en périphérie. On peut citer : la bondrée apivore, l'autour des palombes, l'épervier d'Europe, le milan royal, le busard Saint Martin, le faucon crécerelle, le pic mar, le loriot d'Europe. Ces espèces profitent largement du site pour se reposer ou se nourrir. Les proies y sont en effet très variées, petits mammifères, oiseaux, insectes,... y abondent.



Pie-grièche écorcheur



Busard St-Martin

Les arbres morts et les dortoirs ne manquent pas. Les haies et les cordons boisés sont d'un grand intérêt pour la tourterelle des bois, le coucou gris, le pic épeiche, le pic mar, la pie grièche écorcheur, la pie grièche grise, les fauvettes et gobes mouches, le rossignol, les mésanges,... Dans le bois de bouleaux, clair et humide, on rencontrera la bécasse des bois. Et peut être l'engoulevent y fera-t-il son retour...

**On a noté ces dernières années la bonne densité de la pie-grièche écorcheur
(en augmentation croissante, 6 cantons dénombrés) !**

9. Intérêt mammalogique :

On note maintenant la présence régulière du chat sauvage et...du raton laveur ! On retrouve ce dernier un peu partout et l'impact de ses prédateurs est encore mal connu... Le cerf est aussi bien présent depuis plusieurs années...

10. Conclusion :

La RN de Comogne est clairement un îlot de biodiversité juste en marge de la « plaine de Focant » intensivement exploitée. On peut dire que c'est une « bénédiction » d'avoir cette RN en cet endroit !

**“ Un grand merci au conservateur, Marc Paquay, pour toutes ces observations.
Pour plus de renseignements n'hésitez pas à le contacter : paquaymarc@skynet.be ”**

Triton crêté

Amphibien urodèle, possédant donc une queue à l'état adulte, le triton crêté est le plus grand de nos quatre tritons.

Nom scientifique : *Triturus cristatus*

Classification : Batracien, Urodèle

Taille : 10 à 14 cm pour les mâles ; 11 à 18 cm pour les femelles

Poids : 6 à 15 grammes

Durée de vie : 7 à 8 ans en moyenne et jusqu'à 17 ans dans la nature

Habitats : mares et autres pièces d'eau en milieux ouverts avec nombreux éléments structurant le paysage

Nombre d'oeufs : 200 à 400

Alimentation : invertébrés (insectes, vers, mollusques) et têtards

Statut : vulnérable

Ce triton possède une peau verruqueuse très caractéristique. Sa queue est comprimée, légèrement dentelée et traversée d'une bande médiane blanche à bleutée.

Les deux sexes sont bien différents durant la saison de reproduction (période aquatique).



© Eric Walravens



© Karl Gillebert

Le mâle est caractérisé par une haute crête dorsale dentelée (disparaissant à la fin de la période aquatique), le dos et une partie des flancs brun foncé marbré de taches noirâtres, la face ventrale jaune orangé maculée de grosses taches noires irrégulières, ainsi que les flancs, la gorge, la tête, parfois les pattes, vermiculés par de petites taches blanches et noires.



© Karl Gillebert



© Karl Gillebert

La femelle se différencie principalement par l'absence de crête dorsale, par des couleurs plus ternes et le dessous orangé de la queue. Certaines femelles ont une raie dorsale jaunâtre. Les larves sont assez faciles à identifier. Elles sont grandes (11-18 cm) comparées à celles des autres tritons. Elles possèdent des pattes grêles, aux doigts et orteils fort effilés, ainsi qu'une haute crête sur le dos et la queue. La queue se termine nettement en pointe et se prolonge par un filament bien visible.

Les oeufs ovales, fixés isolément aux plantes aquatiques, sont plus grands que ceux des autres tritons, environ 2 mm de diamètre, souvent plus clairs, blanc-jaunâtre et non bruns ou gris.

Le triton crêté occupe une vaste aire couvrant l'Europe continentale et l'ouest de la Sibérie à l'exception des zones à l'extrême sud ou l'extrême nord. En Région wallonne, l'espèce est localisée, présente sous forme de petits noyaux de peuplement, dans la plupart des régions, sauf en Ardenne. Elle se maintient surtout en Fagne-Famenne et est plus disséminée en Condroz, dans le bassin de la Vesdre et en basse Meuse, dans le Hainaut et en Lorraine. Il est quasi absent du Brabant wallon et en Hesbaye.

En Wallonie, les effectifs observés depuis près de vingt ans sont très faibles. Il existe peu d'observations de plusieurs dizaines d'individus à l'eau ensemble.

Le triton crêté est une grande espèce, qui vit longtemps et qui est plus aquatique et nocturne que nos autres espèces de tritons. L'hibernation, assez longue, s'étend principalement de fin septembre à mars. Les tritons crêtés s'abritent alors dans des cavités diverses, parfois à plusieurs dizaines de centimètres de profondeur. Le retour à l'eau pour la reproduction a surtout lieu en mars-avril. Ils sont observés assez longtemps à l'eau, jusqu'en juillet-août. Après fécondation, les femelles déposent leurs œufs un par un, dans la végétation aquatique. La ponte peut s'étaler sur 3 à 4 mois et totalise de 200 à 400 œufs. Le développement larvaire de cette espèce appréciant les eaux chaudes permet souvent aux grandes larves de se métamorphoser environ trois mois plus tard. Des larves issues de pontes tardives peuvent passer l'hiver dans les points d'eau où elles ont éclos et sortent alors généralement de l'eau au printemps suivant. Au sortir de l'eau, les tritons poursuivent une vie terrestre nocturne, principalement en milieu boisé, sur les lisières, dans les prés, les friches ou d'autres milieux herbacés, à quelques dizaines de mètres du lieu de reproduction. Plus tôt en saison, des déplacements peuvent avoir lieu d'un site à l'autre en période de reproduction.



© Rolin Verlinde



© Karl Gillebert

À cette occasion, des « routes » particulières, le long de haies ou de lisières, seraient empruntées d'une année à l'autre. Le domaine estival et les sites d'hivernage se trouvent en général dans un rayon ne dépassant pas 250-400 m (parfois jusqu'à 1 km) autour des lieux de reproduction. Dès septembre et certainement octobre, les tritons entrent dans une phase de vie ralentie.

Le régime alimentaire des adultes est composé de larves d'insectes, de vers de terre, de mollusques, de petits crustacés terrestres, de sangsues et de têtards. Ils consomment aussi des œufs et des larves de tritons... Les larves ingèrent surtout des petites proies.

Le triton crêté est avant tout une espèce des campagnes et des paysages ouverts des plaines et des collines de basse altitude dans nos régions. Plus exigeant que les autres tritons, il recherche des paysages compartimentés et se reproduit dans les mares, étangs, abreuvoirs et fossés de préférence assez profonds, de taille supérieure à 25 m², permanents, riches en végétation aquatique, dépourvus de poissons et bien ensoleillés.

Son domaine terrestre comprend des prairies, haies, lisières, bosquets ou des friches. Il peut coloniser des sites récents comme les carrières sous eau (argilières, sablières...). Régulièrement, l'espèce occupe des grappes de mares proches les unes des autres.



La destruction de ses habitats ou une gestion qui les altère et les banalise est la menace majeure. Les principales causes de destruction de l'habitat aquatique du triton crêté sont : le comblement artificiel ou naturel des pièces d'eau, le boisement des berges, la pollution des plans d'eau (diffusion de pesticides et engrais, décharges d'immondices), l'introduction de poissons. Pour les habitats terrestres : la réduction des prairies permanentes, la pression agricole intensive, la disparition des petits éléments paysagers, la disparition et la rareté des abris, la présence de routes fréquentées (mortalité). La gestion de l'habitat du triton crêté consiste essentiellement au maintien et à la restauration d'habitats aquatiques et terrestres de qualité. Là où subsiste l'espèce, des réseaux de mares et étangs de reproduction sont à reconstituer en tenant compte de la mobilité réduite de l'espèce. La création de nouveaux sites est à envisager pour compenser les disparitions naturelles et les destructions. Une population locale dépend en général de l'existence d'un réseau suffisamment dense de mares proches, interconnectées, avec un optimum de 4 à 8 mares par km², avec des formations arbustives et arborées proches (au plus quelques centaines de mètres de distance). Les mesures de gestion des sites occupés comprennent la mise en place des zones tampon de 30 à 60 m de large autour de la mare (pose de clôtures) et l'élimination des poissons éventuels, une gestion extensive des prairies voisines (faible charge en bétail, faible fertilisation, pas de pesticides...), le maintien des lisières et de petits éléments structurant le paysage (arbres, bosquets, pierriers, vieux murs...) dans un rayon de quelques dizaines de mètres autour des points d'eau. Les risques de braconnage sont à prendre en compte.

Opération "Sauvetage des Batraciens"

© Karl Gillebert



- Cette année, tout comme les précédentes, nous organisons l'opération « Sauvetage des batraciens » à Villers-sur-Lesse.

- Il s'agira de poser des « barrières » pour empêcher nos sympathiques petits amis de traverser la route seuls, et ainsi réduire considérablement leur taux « d'écrasement ».

- Vu que nous ne sommes certains ni de la date précise (dépendant des conditions météo) ni de ce qui sera autorisé ou non (dépendant de nos autorités), merci de contacter le responsable (Dimitri) avant de vous mettre en route ou non...

- Autrement le RDV est fixé soit le samedi 13 février, soit le samedi 20 février à 9h30 à l'église de Villers-sur-Lesse...

« A la fin de l'hiver, lors des premières soirées douces et pluvieuses, des milliers de grenouilles, crapauds, tritons et salamandres entament leur migration printanière... Destination : les mares et les étangs qui les ont vus naître afin de s'y reproduire à leur tour.

Ces déplacements débutent généralement fin février / début mars, à la tombée du jour, dès que les conditions météo deviennent favorables (un temps doux et pluvieux).

Pendant leur migration, les batraciens peuvent parcourir plus de 4 kilomètres à travers bois et prairies afin de rejoindre les mares, les étangs ou autres points d'eaux stagnantes.



Mais durant leur «voyage», les batraciens doivent souvent affronter un véritable parcours du combattant en contournant de nombreux obstacles (naturels ou imposés par les différentes constructions humaines) dont les routes et les chemins où plusieurs centaines d'animaux protégés et menacés de disparition se font écraser chaque année.

Interpellés par ces hécatombes, des volontaires s'organisent afin de sauver un maximum d'individus et leur permettre de rejoindre leur lieu de reproduction. Tout un chacun peut contribuer à la sauvegarde des batraciens en participant aux opérations de sauvetage.

Il ne s'agit pas seulement d'agir pour des motifs éthiques (sauver des animaux) ; il s'agit aussi de poser un geste important pour la biodiversité, les batraciens constituant un maillon indispensable au maintien des équilibres naturels. »

Merci de vous munir de vêtements adaptés aux conditions climatiques, de gants, de bottines ou bottes et de votre pique-nique.

Et soyez prudents en nous rejoignant. Croyez-nous : il ne suffit pas de « slalomer » sur la route, en évitant plus ou moins les animaux qui traversent.

Il faut savoir que si l'on roule à plus de 30 km/h, les batraciens sont littéralement « aspirés » par les voitures et meurent, même si on ne leur roule pas directement dessus.

Soyez également très attentifs aux volontaires qui participent au ramassage des batraciens !

Infos et inscription obligatoire : Dimitri Arianoff
hasmadeus@hotmail.com ou 0499 39 70 57



Ne mangez plus les grenouilles !

Durant les fêtes, j'ai vu que certains traiteurs proposaient des « cuisses de grenouilles »... De même, j'ai entendu sur certaines ondes radio les diverses recettes de préparation des dites cuisses...

Et sur la toile, on retrouve aussi une bonne dizaine de sites proposant des recettes...

Quand j'étais adolescent (oui il y a quelques dizaines d'années), tout le monde savait que les grenouilles étaient capturées dans les ruisseaux et étangs, les membres sectionnés sur place, et le batracien amputé était rejeté vivant dans l'eau... à cette époque il est vrai que les batraciens « foisonnaient »...

Les choses ont évolué, et cette pratique est « interdite » (en France, en Belgique,...).

Une réglementation européenne a été rédigée, déclinée principalement en France (le plus gros producteur mondial)...je l'ai lue pour vous...

(Direction Générale de l'Alimentation – DGAL/SDSSA 2019-380 du 14 mai 2019) :

1) Les chiffres :

4000 tonnes de cuisses de grenouilles par an consommées en France (je vous laisse calculer le nombre de grenouilles ! Moi je compte environ 200 millions d'individus !)

Environ 2800 tonnes sont importées, principalement d'Inde

Le reste est « élevé » par les « raniculteurs », qui sont autorisés à « récolter » dans les étangs environ **3 millions de grenouilles rouges par an**.

2) Les méthodes :

En Asie : pas de précision, mais elles sont acheminées (soit vivantes, soit mortes) par avion (2800 tonnes de fret = environ 100 trajets avec un B747 cargo, je vous laisse calculer le **gaz carbonique** produit par ce quadri-moteurs...)

En France, les grenouilles rouges sont capturées lors de leur migration vers les étangs (pour la reproduction, de fin février à avril). Dès qu'elles ont pondu, on les capture pour la vente ou la « mise à mort ». On capture les pontes pour les installer dans des étangs d'élevage...adultes, les jeunes grenouilles y reviendront pondre...et ainsi de suite...

La manipulation et la « mise à mort » des individus est strictement réglementée afin que « l'animal souffre le moins » : on commence par « mettre la grenouille en léthargie (chambre froide ou bain froid, 0 à 4°C), ensuite on la décapite (« décapitation complète avec un outil bien aiguisé », sic)

La plupart des grenouilles « élevées » en France sont des grenouilles rouges (il y a aussi quelques élevages de « rieuses », 50 tonnes par an maximum).



D'autre part, l'on a mesuré une **nette diminution de présence de rousses** en Belgique en 2020 (frayères quasi disparues !)

Bien que respectueux de la « bonne gastronomie française », ne serait-il pas temps de revoir certains modes de consommation ?... Car **c'est bien la demande des consommateurs qui crée la « production »**...

La grenouille est un chaînon important dans le maillage de la biodiversité !



Et puis, honnêtement, ce n'est pas un mets si « fameux »
(chair souvent comparée à celle du poulet...)

Chacun se fera sa propre opinion, la nôtre est claire !

Si vous voulez lire l'article de réglementation complet :

<https://www.processalimentaire.com/reglementation/production-de-cuisses-de-grenouilles-36828>

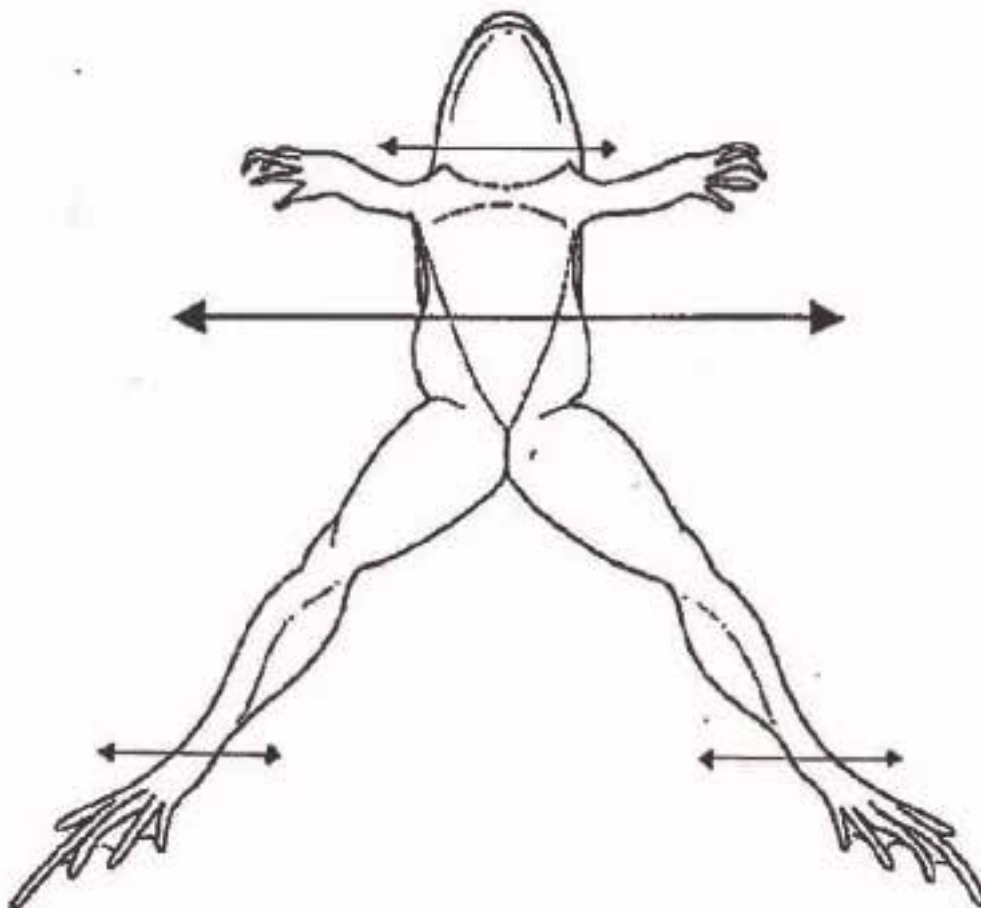


Figure n°1 : coupe dite « Parisienne »

Fiche nature

*Robert et Marie-Françoise sillonnent nos réserves pour vous faire découvrir leurs splendeurs florales, ce mois place à la **Aster linosyris (Aster linosyris (L.) Bernh.)**.*

Cet aster est une plante vivace, haute de 20 à 60 cm, qui fleurit d'août à novembre dans les pelouses sèches, les rochers, généralement sur un substrat calcaire. C'est une espèce thermophile. Rare à très rare dans notre région mais généralement abondant dans ses localités, nous le croiserons en Europe méridionale et médiane, dans le Caucase et en Afrique du Nord.

Les tiges étalées à érigées sont légèrement rugueuses et très feuillues.

Les feuilles linéaires sont pointues, sessiles, à bord rugueux et avec une nervure.

Les capitules de 12 à 18 mm sont jaune vif et sans ligules..



Notre belle Belgique

**Si vous désirez participer à notre bulletin de liaison,
merci d'envoyer textes et photos à l'équipe de rédaction :**

Photos : Karl Gillebert : contact@delucine.com
Textes : Pascal Woillard : pascal.woillard@safrangroup.com



Rainette verte



Sonneur à ventre jaune



Crapaud calamite

Rainette verte



Sonneur à ventre jaune

© Karl Gillebert



« Nous vous invitons à relire le numéro 66 de mars 2020, vous pourrez y retrouver une jolie description de la plupart des amphibiens communs de nos régions... »

Nota : " batracien " est l'ancienne appellation d' " amphibien ".

Crapaud calamite

© Karl Gillebert

